

tenue sous la présidence de Madame LE BARBIER, assisté(e)
de Monsieur SIMON et Madame RIBAC, Conseillers
En présence de Madame EL MOUATS-SAINT-DIZIER , Rapporteure publique
Madame LABOUREL, Greffière

10 heures 30

01) DOSSIER N° 2413446 RAPPORTEURE: Madame Muriel LE BARBIER

Titre de l'affaire Refus de titre de séjour + OQTF + pays de destination

Nom des parties

Demandeur Monsieur . Jamel Eddine

Défendeur PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA
LOIRE-ATLANTIQUE

Représentants des parties

Maître LE ROY Amandine

02) DOSSIER N° 2413642 RAPPORTEURE: Madame Muriel LE BARBIER

Titre de l'affaire Refus de titre + oqtf 30 jours + pays de destination

Nom des parties

Demandeur Monsieur . Elbir

Défendeur PREFECTURE DE LA SARTHE

Représentants des parties

SCP PIGEAU CONTE MURILLO

03) DOSSIER N° 2414876 RAPPORTEURE: Madame Muriel LE BARBIER

Titre de l'affaire Refus de titre de séjour + OQTF + pays de destination

Nom des parties

Demandeur Monsieur . Perry

Défendeur PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA
LOIRE-ATLANTIQUE

Représentants des parties

Maître RODRIGUES DEVESAS Stéphanie

10 heures 30

04)	DOSSIER N° 2415874	RAPPORTEURE: Madame Muriel LE BARBIER
Titre de l'affaire	Refus de titre de séjour + OQTF + pays de destination	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Tan Phat	Maître BOURGEOIS Loïc
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
05)	DOSSIER N° 2415865	RAPPORTEURE: Madame Muriel LE BARBIER
Titre de l'affaire	Refus de titre de séjour + OQTF + pays de destination	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Thi My Linh	Maître BOURGEOIS Loïc
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
06)	DOSSIER N° 2416317	RAPPORTEURE: Madame Muriel LE BARBIER
Titre de l'affaire	Refus de titre de séjour + OQTF + pays de destination	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Sandra	Maître MOUTEL Cécile
Défendeur	PREFECTURE DE LA SARTHE	
07)	DOSSIER N° 2416645	RAPPORTEURE: Madame Muriel LE BARBIER
Titre de l'affaire	Refus de titre + oqtf 30 jours + pays de destination	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Abdul Wahab	SELARL 333
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	

10 heures 30

08)	DOSSIER N° 2206892	RAPPORTEURE: Madame Louise-Eléonore RIBAC
Titre de l'affaire	Décision de rejet de demande de naturalisation	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Cheikh Ibrahima	Maître DIOUM Sidy (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
09)	DOSSIER N° 2209961	RAPPORTEURE: Madame Louise-Eléonore RIBAC
Titre de l'affaire	Naturalisation (ajournement 2 ans)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Ilyass	NORMAND & ASSOCIES
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
10)	DOSSIER N° 2215034	RAPPORTEURE: Madame Louise-Eléonore RIBAC
Titre de l'affaire	Décision implicite d'ajournement 3 ans de demande de naturalisation	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Megi	Maître BUSIC Marica
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
11)	DOSSIER N° 2318332	RAPPORTEURE: Madame Louise-Eléonore RIBAC
Titre de l'affaire	Refus de renouvellement de titre de séjour	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Ernestine Philomène	Maître SMATI Karim (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE	

10 heures 30

12)

DOSSIER N° 2318338

RAPPORTEURE: Madame Louise-Eléonore RIBAC

Titre de l'affaire Titre de séjour

Nom des parties

Demandeur

Monsieur . Kolawole Sola

Défendeur

PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE

Représentants des parties

Maître SMATI Karim (Cour)

Arrêté le 17/09/2025

Le président du tribunal

09 heures 15

03)	DOSSIER N° 2313136	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre-Emmanuel SIMON
Titre de l'affaire	Contestation des décisions du 25 avril 2023 et du 29 mars 2023 entraînant deux pénalités de retard d'un montant de 27160 € chacune et de la décision du 10 juillet 2023 confirmant ces décisions.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIÉTÉ GEESINKNORBA FRANCE	SELARL DELSOL & ASSOCIES (Cour)
Défendeur	LES SABLES D'OLONNE AGGLOMERATION	SCP BRG
Observateur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA VENDEE	
04)	DOSSIER N° 2313996	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre-Emmanuel SIMON
Titre de l'affaire	Demande d'annulation du titre exécutoire émis le 24 juillet 2023 à l'encontre de la société GEESINKNORBA FRANCE par le directeur des finances de la communauté d'agglomération des Sables d'Olonne, notifié le 10 août 2023, d'une valeur totale de 27 160 €.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIÉTÉ GEESINKNORBA FRANCE	SELARL DELSOL & ASSOCIES (Cour)
Défendeur	LES SABLES D'OLONNE AGGLOMERATION	SCP BRG
Observateur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA VENDEE	
05)	DOSSIER N° 2317715	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre-Emmanuel SIMON
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 11/07/2023 d'application d'une pénalité de retard de 27 160 € au titre de la période du 17/03 au 17/04/2023 et de la décision du 02/10/2023 rejetant le mémoire en réclamation de la contestation de la pénalité de retard.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIÉTÉ GEESINKNORBA FRANCE	SELARL DELSOL & ASSOCIES (Cour)
Défendeur	LES SABLES D'OLONNE AGGLOMERATION	SCP BRG
Observateur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA VENDEE	

09 heures 15

06)	DOSSIER N° 2317717	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre-Emmanuel SIMON
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 20/07/2023 d'application d'une pénalité de retard d'un montant de 27 160 € au titre de la période du 17/04 au 17/05/2023 et de la décision du 02/10/2023 rejetant le mémoire en réclamation tendant à la contestation de la pénalité de retard.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIETE GEESINKNORBA FRANCE	SELARL DELSOL & ASSOCIES (Cour)
Défendeur	LES SABLES D'OLONNE AGGLOMERATION	SCP BRG
Observateur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA VENDEE	
07)	DOSSIER N° 2318486	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre-Emmanuel SIMON
Titre de l'affaire	Contre la décision du 12 octobre 2023 notifiée le 23 octobre 2023 par laquelle la Communauté d'Agglomération des Sables d'Olonne a décidé de résilier pour faute le marché public ayant pour objet la fourniture, la livraison et la mise en service de véhicules à hydrogène pour la collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIÉTÉ GEESINKNORBA FRANCE	SELARL DELSOL & ASSOCIES (Cour)
Défendeur	LES SABLES D'OLONNE AGGLOMERATION	SCP BRG
08)	DOSSIER N° 2402911	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre-Emmanuel SIMON
Titre de l'affaire	Demande l'annulation du titre exécutoire n°2550 daté du 17 août 2023, émis par le président de la communauté d'agglomération des Sables d'Olonne, d'un montant de 27 160 € correspondant à la pénalité de retard pour la période comprise entre le 17 avril et le 17 mai 2023.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIÉTÉ GEESINKNORBA FRANCE	SELARL DELSOL & ASSOCIES (Cour)
Défendeur	LES SABLES D'OLONNE AGGLOMERATION	SCP BRG
Observateur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA VENDEE	

